RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE | CHANGER D'ÉCHELLE

INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE (IGN)

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Partenariats pour l'enrichissement de l'application Cartes IGN

1. Contexte

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), établissement public sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, **lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de conclure des conventions de partenariat.**

Ces partenariats visent à enrichir l'expérience utilisateur de l'application Cartes IGN, **sans contrepartie financière, mais avec une valorisation mutuelle des expertises et des marques** (voir § 5).

L'AMI est structuré en deux volets distincts dont l'objet est présenté ci-après.

2. Présentation de l'application Cartes IGN

Lancée en mai 2024, Cartes IGN est une application mobile **gratuite** qui donne à voir et à comprendre le territoire et ses évolutions.

Destinée à tous les publics, l'application rassemble une sélection de plans, cartes, photographies aériennes de différentes périodes et des données issues du savoir-faire de l'IGN et de ses partenaires.

Elle permet de découvrir les richesses culturelles et naturelles du territoire, d'observer son évolution dans le temps mais aussi de calculer, tracer et enregistrer un itinéraire en temps réel.

L'application Cartes IGN a, à ce jour, plus **d'un million de téléchargements et entre 30 k et 50 k utilisateurs au quotidien.**

3. Objets de l'appel à manifestation

Volet 1 – Données et fonctionnalités vélo

L'IGN souhaite promouvoir la mobilité douce en offrant aux usagers de l'application Cartes IGN une fonctionnalité complète de calcul d'itinéraire vélo, associée à une visualisation fiable et exhaustive des infrastructures cyclables.

Au sein de l'application Cartes IGN, l'IGN cherche donc à :

- Intégrer un service de calcul d'itinéraire vélo opérationnel sur l'ensemble du territoire français (métropole et DROM) ;
- Intégrer d'une couche de données relatives aux pistes cyclables et aménagements dédiés alignés avec le service de calcul d'itinéraire vélo.

Volet 2 – Données itinéraires de randonnées

L'IGN souhaite, au sein de son application mobile, valoriser les territoires, encourager les pratiques de pleine nature et soutenir un tourisme durable, en facilitant l'accès à des itinéraires de randonnées de qualité.

Au sein de l'application Cartes IGN, l'IGN cherche donc à :

- Intégrer un flux de données relatives aux itinéraires de randonnées créés par des acteurs de référence, couvrant l'ensemble du territoire national (métropole et DROM) ;
- Permettre l'affichage, pour chaque itinéraire, d'informations telles que : producteur de la donnée, distance, durée, lieu de départ, lieu d'arrivée, etc. ;
- Permettre le téléchargement ou l'enregistrement de chaque itinéraire dans l'application Cartes IGN (fonctionnalité optionnelle mais appréciée).

4. Structures éligibles

Toute structure, publique ou privée, disposant d'une solution existante et opérationnelle peut manifester son intérêt :

- Entreprises technologiques ;
- Associations spécialisées ;
- Collectivités territoriales et opérateurs publics ;
- Start-ups ou consortiums.

5. Modalités de partenariat

L'IGN ne propose **aucune contrepartie financière** dans le cadre de cet appel. En revanche, le ou les partenaires retenus pourront bénéficier de :

- Association de marque valorisante ;
- Visibilité offerte par l'IGN au niveau de sa communication et au sein de l'application Cartes IGN.

Le détail des contreparties proposées par les candidats sera pris en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les engagements de l'IGN seront précisés dans une convention, susceptible d'être signée à l'issue d'une phase de concertation ayant permis d'aboutir à un accord avec le ou les partenaires sélectionnés. La durée minimale du partenariat est fixée à trois (3) ans.

6. Critères de sélection

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Solution existante, éprouvée et prête à l'emploi ;
- Délai de mise en œuvre ;
- Capacité technique à supporter jusqu'à 100 000 utilisateurs par jour ;
- Qualité du service et des données (notamment source et vérification) ;
- Couverture géographique ;
- Compatibilité technique avec l'application Cartes IGN ;
- Adéquation des contreparties demandées par le candidat avec la stratégie de l'IGN ;
- Pertinence de la donnée avec la stratégie long terme de l'application et de l'Institut ;
- Engagement sur une durée stable, sans renégociation annuelle des contreparties.

7. Nombre de partenaires retenus

- Volet 1 : un (1) partenaire maximum ;
- Volet 2 : trois (3) partenaires au maximum ;

8. Modalités de candidature

Les structures intéressées sont invitées à transmettre un dossier comprenant :

- Une présentation de la structure partenaire ;
- Une présentation détaillée de la solution proposée et comment elle répond aux critères de sélection indiqués § 6 ;
- Une démonstration technique ou un accès à un environnement de test ;
- Une proposition des modalités de partenariat et de communication, en distinguant les demandes impératives de celles souhaitées ;
- Des engagements sur les délais de mise en œuvre et la pérennité du partenariat.

Les candidats peuvent répondre à l'un ou l'autre des volets, ou aux deux. Il est demandé de bien distinguer les éléments relatifs à chaque volet dans le dossier de candidature.

9. Dépôt des candidatures et calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel : 20 novembre 2025
- Clôture des candidatures : 15 janvier 2026
- Analyse des propositions et sélection des candidats : 9 février 2026
- Phase d'échanges avec les candidats sélectionnés : du 10 février au 6 mars 2026
- Signature des conventions : courant mars 2026

10. Contact

Dépôt des candidatures et questions :
Gaël Chumiatcher – gael.chumiatcher@ign.fr